

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2021

Étaient présents : M^{mes} LEBEAU Irène, JOSSINET Gaëlle, THERIC Corinne, SANCH Chantal, MM. ALBE Jean-Luc, BALSAN Laurent, PONCELET Jean-Marie, RAGUES Christian, SAUVAIRE Marc, THION Jean-Claude. (Gaëlle JOSSINET quitte la séance après le point 3).

Absents : ESCANDE Renaud (Procuration Jean-Luc ALBE)

Ajout de points à l'ordre du jour : Demande de restitution et de conservation des archives.

Emploi saisonnier supplémentaire Maison Multi-Services

Pour pouvoir assurer un accueil en hébergement, il est nécessaire d'avoir un employé en permanence sur le site, y compris la nuit.

Afin d'assurer cette permanence en continue, tout en respectant les durées maximales de travail autorisées, il est nécessaire d'embaucher une troisième personne.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la création d'un emploi d'animateur territorial en CDD 30h par semaine jusqu'au 28 août prochain.

Emploi renfort gestion camping et chalets La Pensière

Compte tenu de la fréquentation importante qui s'annonce dans le camping pour la saison estivale et en particulier pour la gestion des chalets qui sont entièrement réservés en juillet et août, il est proposé au conseil de recruter une personne en renfort chargée de la gestion des chalets et qui pourra assurer le remplacement de la gestionnaire du camping 1 jour par semaine.

Validé à l'unanimité par le conseil.

Renouvellement contrat secrétaire de mairie

Le conseil municipal avait décidé du recrutement de Mme Marjolaine VAUCHER à compter du 13 juillet 2020 pour assurer l'emploi de secrétaire de mairie, en contrat à durée déterminée d'1 an renouvelable, à temps partiel (80%).

Compte tenu de la charge importante du travail administratif, il est proposé de renouveler ce contrat en augmentant la durée de travail à 35h ; la rémunération est fixée sans changement en référence à la grille d'adjoint administratif principal ; les horaires d'ouverture au public du secrétariat restent inchangés.

Cette proposition est validée à l'unanimité pour le renouvellement.

Pour l'augmentation du temps de travail, la décision est acceptée à la majorité mais Corinne THERIC, Jean-Luc ALBE et Renaud ESCANDE, s'abstiennent, estimant qu'il vaudrait mieux une autre embauche en complément ; Gaëlle JOSSINET quitte la séance et ne vote pas.

Par ailleurs, dans la perspective d'une titularisation, il convient de créer un poste d'adjoint administratif. Proposition validée à la majorité avec abstentions de Jean-Luc ALBE et Renaud ESCANDE.

Tarif location hébergement Etape pour employés saisonniers de la commune

La gérante du bar-épicerie nous a demandé s'il était possible d'héberger le personnel saisonnier qu'elle a embauché pour la saison estivale.

Des chambres sont disponibles au Relais Etape ; il convient de fixer le montant du loyer demandé.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le montant du loyer à **300€ mensuel** par sas de 2 chambres.

Demandes supplémentaires de subvention pour les associations

Des associations ont transmis des demandes de subventions ; par ailleurs, une personne souhaitait faire don à la société de pêche d'un remboursement que la commune lui devait.

Le conseil décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

Nom	Montant demandé	Montant Voté
Montpellier Languedoc Cyclisme	400	400
Association Active	100	100
Association des jeunes du Carrefour	300	300
AAPPMA La Dourbie	20	20
TOTAL :	820	820

Décisions sur les pénalités de retard des travaux de rénovation du bâtiment mairie

Le chantier de rénovation du bâtiment mairie-poste-bibliothèque a été réceptionné en décembre 2020. Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de Covid 19 qui ont nécessité la suspension des travaux dans un premier temps puis leur ralentissement pour permettre aux entreprises de travailler en respectant les règles sanitaires de distanciation physique, ce chantier a pris du retard par rapport au délais prescrits dans le marché.

Afin de ne pas aggraver les difficultés des entreprises dans ce contexte, le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la suppression des pénalités de retard qui pourraient leur être applicables.

Renouveau de l'assurance pour les personnels statutaires par le Centre de Gestion

Le Centre de gestion propose aux communes un contrat groupe pour assurer les risques statutaires de leurs personnels titulaires ; ce contrat est arrivé à échéance et il convient de le renouveler.

Le Centre de Gestion demande mandat aux communes pour entamer une négociation pour le renouvellement.

Accepté à la majorité avec abstentions de Jean-Luc ALBE et Renaud ESCANDE.

Motion pour les Communes Forestières

L'association des communes forestières a alerté toutes les communes sur les décisions gouvernementales d'augmenter les contributions des communes forestières pour le financement de l'Office National des Forêts et dans le même temps, de supprimer encore 500 postes dans le cadre du prochain contrat de plan Etat-ONF.

Considérant l'importance du rôle des forêts dans notre contexte de changement climatique, l'importance qu'il y a à maintenir une gestion publique des forêts pour assurer le même service sur tout le territoire et garantir leurs rôles économiques, sociaux et écologiques, et considérant les arguments développés dans la motion des Communes Forestières, le conseil municipal à l'unanimité décide de soutenir cette motion.

Décisions du maire : signature convention de baignade avec le SMBVTA

Mme le maire rend compte au conseil de la signature d'une convention de partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin du Tarn Amont pour l'accompagnement des gestionnaires de baignade.

Le syndicat apporte une aide pour l'élaboration des fiches de synthèse, la signalétique règlementaire des points de baignade, la gestion des crises (pollutions accidentelles, épisodes orageux, conflit d'usage, etc.).

Elle informe le conseil également qu'à partir de cette année, un suivi de la qualité des eaux sera fait au niveau du site des Laupies, qui est très fréquenté pour la baignade.

Demande de restitution et de conservation des archives

Les archives anciennes (registres d'état civil de plus de 120 ans, délibérations de plus de 50 ans, autres documents de plus de 50 ans intéressants la vie de la commune) sont normalement conservées aux archives départementales à NIMES.

Après une visite des archivistes du département ayant constaté que la commune pouvait les conserver dans de bonnes conditions, il est possible de les garder sur dérogation.

Par ailleurs, les archivistes nous ont informés avoir retrouvé un registre ancien qui sera restitué à la commune sur demande.

Le conseil à l'unanimité décide de demander la restitution et la conservation des archives.

Questions diverses

Marc SAUVAIRE, en charge du suivi des travaux des employés, fait une brève présentation de la quantité de travail régulier à assurer sur la commune toute l'année et indique qu'il faudra sûrement renforcer l'équipe prochainement pour pouvoir y répondre.

Chantal SANCH fait part d'un problème d'écoulement des eaux pluviales sur la route de l'Espérou, à l'entrée du village qu'un administré lui a fait remonter : le service des routes du département a déjà été informé de la situation et doit faire le nécessaire.

Elle informe également le conseil d'un problème d'infiltration des eaux de pluie dans la cave de M. Pougencq : le problème est connu de longue date et en cours de traitement par les assurances des parties concernées.

Fin de séance à 19h45.